

Cet article vous décrit les étapes des démarches à faire pour inscrire son enfant dans notre école.

## **Démarches à faire avant l'inscription : préparer le dossier de demande d'inscription**

Les 6 premiers documents de ce dossier d'inscription sont à votre disposition au secrétariat, tous les jours sauf le mercredi entre 8h30 et 12h et entre 13h45 et 15h15. Vous pouvez également les télécharger ci-dessous :

### **Le dossier d'inscription comprend :**

1. La demande d'inscription.
2. La fiche d'inscription et signalétique.
3. Le contrat d'adhésion aux projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur ainsi que l'acceptation des règlements d'ordre intérieur, et des études et du projet d'établissement.
4. Le document pédagogique.
5. L'historique du parcours de l'enfant
6. La déclaration du chef de famille (fiche linguistique) **UNIQUEMENT** pour les habitants des communes néerlandophones.
7. Une photocopie de la carte d'identité de l'enfant, à défaut une photocopie du passeport ou un extrait d'acte de naissance
8. Une photocopie recto-verso de la carte d'identité des 2 parents.
9. Une composition de ménage (délivrée par votre commune) datée de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier.
10. Une photocopie du dernier bulletin **UNIQUEMENT** pour les élèves de

primaires.

11. Un document prouvant la date d'entrée sur le territoire belge si l'enfant est de nationalité étrangère **ET** né à l'étranger.

L'élève n'acquiert la qualité d'élève régulièrement inscrit dans l'établissement que lorsque son dossier administratif est complet. (Articles 76 et 79 du Décret "Missions" du 24 juillet 1997)

### **Le premier jour d'inscription pour les élèves non prioritaires**

La demande d'inscription est introduite le premier jour ouvrable de janvier après les vacances d'hiver (Noël) c'est à dire pour les inscriptions *du 1er septembre 2021* : **le 04 janvier 2021**.

**Le 04 janvier à partir de 07h**, afin d'éviter les files devant l'école, les demandes d'inscription se feront uniquement en ligne (internet) à partir de ce site : [Inscription en ligne](#).

Ce site permettra de classer par ordre d'arrivée vos demandes d'inscription.

**A partir du mardi 05 janvier pendant la tranche horaire de 9h00 à 10h30** toute personne ayant fait une demande d'inscription en ligne peut venir déposer son dossier papier de demande d'inscription et ce endéans les 6 jours de la demande via le site. Lors de la remise de ce dossier, vous recevrez un accusé de réception vous signalant si vous êtes inscrit ou en liste d'attente et le cas échéant votre place sur cette liste. Toute demande faite via le site mais dont le dossier papier ne nous serait pas parvenu le mardi 12 janvier ne sera pas prise en compte. Si vous ne pouvez pas vous présenter à l'école durant ces horaires, vous pouvez déposer le dossier dans la boîte aux lettres de l'école située au 61, Avenue des Anciens Combattants. Dans ce cas, vous pourrez téléphoner au secrétariat pour savoir si vous avez une place ou en quelle position vous vous situez sur la liste d'attente.

**A partir du vendredi 08 janvier 2021 (16h00)**, les demandes ne devront plus se faire via internet mais en déposant le dossier de demande d'inscription à l'école (tous les jours sauf le mercredi de 8h15 à 12h15 et de 13h45 à 15h15).

## **A partir du 07 juillet 2021**

Les listes d'attente ne sont plus gérées. Ce sera à vous de revenir vers nous lors de la réouverture de l'école aux alentours de la mi-août.

La direction et le secrétariat se tiennent à votre disposition par téléphone pour répondre à toutes vos inquiétudes ou préoccupations pratiques. N'hésitez pas à nous contacter au 02/705.27.96 entre 9h et 12h30.